

HIVERNAGE DE BATEAUX



UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR TOUS LES NAVIGATEURS

RÉSERVATION DE STATIONNEMENT

MERCI DE REMPLIR LA FICHE DE RENSEIGNEMENT CI-DESSOUS.

Toutes les informations demandées sont obligatoires.

Nous nous engageons à ne pas divulguer les informations inscrites dans le cadre des relations extérieures commerciales.

STATIONNEMENT ANNUEL
A partir du :

STATIONNEMENT PASSAGER
A partir du : au :

PROPRIÉTAIRE

Je soussigné, NOM/PRÉNOM :
souhaite mettre mon bateau en stationnement à Port Lavigne

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

NAVIRE

NOM DU NAVIRE :

IMMATRICULATION :

MARQUE/MODÈLE COQUE :

ANNÉE COQUE :

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR :

LONGUEUR : LARGEUR :

TIRANT D'EAU : POIDS :

COMPAGNIE D'ASSURANCE :

1/2

NOS HORAIRES

BUREAUX D'ACCUEIL :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00

ACCESSIBILITÉ AIRE DE

STATIONNEMENT :

7/7 - 8h00 à 20h00

VEGETTES / HORS-BORD
BATEAUX DE TRAVAIL / VOILIERS / PÉNICHETTES

PORT LAVIGNE - 90 rue des pêcheurs, 44340 Bouguenais
02 40 32 99 57 - contact@plhivernage.com
www.plhivernage.com



UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR TOUS LES NAVIGATEURS

RÉSERVATION DE STATIONNEMENT

DANS LE CADRE D'UNE RÉSERVATION DE STATIONNEMENT, MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIÈCES DEMANDÉES : **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ**

- 1- FICHE DE RÉSERVATION REMPLIE ET SIGNÉE
- 2- COPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ
- 3- COPIE D'ATTESTATION DE NAVIGATION
- 4- ATTESTATION D'ASSURANCE

CE DOCUMENT ORIGINAL VOUS SERA DEMANDÉ À CHAQUE RENOUVELLEMENT DU STATIONNEMENT

- 4- ACOMPTE DE 30% DU MONTANT DU STATIONNEMENT

LE CONTRAT DE STATIONNEMENT COMMENCE À LA DATE CONFIRMÉE PAR NOS SOINS, AUCUNE DÉROGATION POSSIBLE. Le site, propriété de l'Etat et soumis aux règles d'exploitation, reste privé. Dans un souci de sécurité, nous vous rappelons que le port à sec ne peut être considéré comme résidence.

Port Lavigne se réserve le droit de mesurer le bateau à son arrivée : longueur du bateau avec accessoires. Port Lavigne sera en droit de refuser un bateau si celui-ci présente un quelconque problème. Si le client annule sa réservation, l'acompte encaissé ne sera pas remboursé. Si à la date de réservation prévue, le client ne se manifeste pas auprès de Port Lavigne, la place sera remise à disposition du port, aucun remboursement ne sera prévu.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DU NAVIRE, précédée de la mention «lu et approuvé» :

2/2

NOS HORAIRES

BUREAUX D'ACCUEIL :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00

ACCESSIBILITÉ AIRE DE STATIONNEMENT :

7/7 - 8h00 à 20h00

VEGETTES / HORS-BORD
BATEAUX DE TRAVAIL / VOILIERS / PÉNICHETTES

PORT LAVIGNE - 90 rue des pêcheurs, 44340 Bouguenais
02 40 32 99 57 - contact@plhivernage.com
www.plhivernage.com